

Date : Le 4 juillet 2006

Numéro de la demande : 4-Q-330386-103-SI

Numéro de référence : Q06-01976-3

Endroit : Québec

Personne visée

Demandeur : LE GROUPE G.D.Y. INC.
Transport Sacré-Coeur Enr.
171, rue de l'Écluse
Sacré-Coeur
(Québec)
G0T 1Y0

Description de la demande :

PERMISSION DE CÉDER UN VÉHICULE LOURD

CONSIDÉRANT la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds*;

VU que le demandeur a satisfait aux conditions prescrites et a produit la documentation nécessaire permettant d'identifier l'acquéreur;

VU que le demandeur a démontré que la cession du ou des véhicules lourds ne vise pas à contrer l'article 33 de la Loi;

POUR CES RAISONS, la Commission :

ACCUEILLE la demande et;

PERMET LA CESSION du ou des véhicules lourds identifiés ci-après :

Marque : DELOUPE
Année : 1998
No série : 2D9GA48D3W1004211

Marque : MANAC
Année : 1999
No série : 2M5241468X1055035

en faveur de : LES ENCANS RITCHIE BROS. (CANADA) LTÉE

Hélène Rossignol
Personne désignée